

La Haye

Magazine d'informations
de la CI-CPI

Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale - CI-CPI

AFGHANISTAN

Crime de guerre

Bensouda veut ouvrir
une enquête sur la CIA et
l'armée américaine

MIGRATION PHENOMENON

"The tragedy of Africans in Libya"

" Crime against humanity" According to the African Union

" The ICC must seize the case"

Alassane Ouattara



PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

Le drame des Africains en Libye

"CRIME CONTRE L'HUMANITÉ" selon l'Union Africaine

Alassane OUATTARA : "LA CPI DOIT SE SAISIR DU DOSSIER"

Édito

3

Ali Ouattara

Promouvoir le règne de "l'impunité zéro"
Promote the reign of zero impunity

Dossier / File

4

PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

Le drame des Africains en Libye

"C'est un crimes contre l'humanité", selon l'Union africaine
• "La CPI doit se saisir de ce dossier", Alassane Ouattara

MIGRATION PHENOMENON

The tragedy of Africans in Libya

"Crime against the humanity", according to the African Union
• "The ICC must intervene", Alassane Ouattara

Campagne

8

16^{ème} ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES New York, 4 au 14 décembre 2017

Ali ouattara, Président de la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI)

"Il faut éviter la répétition des crimes par les bourreaux et la vengeance pour les victimes."

16TH SESSION OF THE ASSEMBLY OF STATES PARTIES New-York, 4 to 14 december 2017

Ali ouattara, President of the Ivoirian Coalition for the International Criminal Court

"We must avoid repetition of crimes by the executioners and revenge for the victims."

M. William Pace Coordinateur Coalition pour la CPI

"L'Assemblée des États-Parties est alternative capable de combler les dysfonctionnements du Conseil de Sécurité"

Mr. William Pace Convenor of the CICC

"The Assembly of States Parties is an alternative capable of filling the dysfunctions of the Security Council."

Interview

14

M. Sangaré Nohoun, Représentant-Chef de Bureaux CPI Côte d'Ivoire & Mali : "Que les victimes gardent espoir, justice leur sera faite"

Mr Sangaré Nohoun, Head of ICC Office, Côte d'Ivoire & Mali :

"May the victims keep hope, justice will be done"

Lobbying

18

AFGHANISTAN / CRIMES DE GUERRE

Bensouda veut ouvrir une enquête sur la CIA et l'armée américaine

AFGHANISTAN / WAR CRIME

Bensouda wants to open an investigation on the CIA and the US military

Faits de société

20

M. Frédéric Hareau, Directeur de Programmes (EQUITAS)

"Nous sommes incontournables pour l'éducation aux droits humains"



Les News de la CPI

La CPI dans le monde

Le Bureau du Procureur de la CPI mène des examens préliminaires, des enquêtes et des poursuites à propos du crime de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, en toute indépendance et en toute impartialité. Il poursuit actuellement des enquêtes au Burundi, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Darfour (Soudan), en République centrafricaine (deux enquêtes distinctes), au Kenya, en Libye, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Géorgie. Il conduit également des examens préliminaires à propos des situations en Afghanistan, en Colombie, au Gabon, en Guinée, en Iraq/Royaume-Uni, au Nigéria, en Palestine et en Ukraine et de la situation relative aux navires battant pavillons comorien, grec et cambodgien.

Première visite du SG de l'ONU à la CPI

Le 21 décembre 2017, le Secrétaire général des Nations Unies S.E. M. António Guterres a visité la Cour pénale internationale où il a été reçu par la Présidente de la Cour, Mme la juge Silvia Fernández de Gurmendi. Il s'agissait de la première visite de M. Guterres au siège de la CPI à La Haye, aux Pays-Bas.

La Présidente Fernández a exprimé la gratitude de la Cour en déclarant : "Bien que la Cour ne fasse pas partie des Nations Unies, elle partage ses objectifs et ses valeurs fondamentales et apprécie énormément les nombreuses formes de coopération essentielles reçues de cette organisation..."

"Notre défi permanent consiste à réaliser le plein potentiel de la Cour pour mettre un terme à l'impunité et édifier un monde plus juste et plus pacifique", a dit le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres.

Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale - Siège social : Adjamé 80 Lgts face Frat/Mat, bâtiment C. Porte 21 / 06 BP : 1305 CIDEX 01Abidjan 06 / Tel.: (225) 20 37 11 10 / Cel.: (225) 59 97 84 63 Fax: (225) 20 37 11 00 / e-mail : coalivoicpi@yahoo.fr / Dépôt légal en cours

Directeur de publication : Ali Ouattara (ouattaraali@yahoo.fr) - **Rédacteur en chef** : Alexis Noumé / Cel. : [+225] 07 62 39 94 (alexis.noumefr@gmail.com)

Infographie : Julien Sanou

Promouvoir le règne de "l'impunité zéro"



Les dirigeants africains et européens ont condamné l'inhumanité des réseaux de passeurs et autres trafiquants d'êtres humains en territoire libyen qui, mus par l'esprit mercantiliste, traitent avec indignité les migrants africains, vendus aux enchères comme des esclaves dans un

marché de bétail. C'est ahurissant. C'est pourquoi nous avons apprécié le fait que l'Union africaine ait qualifié de "crimes contre l'humanité" ces indignités. Nous saluons également son engagement à vouloir saisir la Cour Pénale Internationale dans son ambition de lutte contre l'impunité. Initiative qu'encourage la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI) en tant qu'organisation de promotion, de protection et défense des droits de l'homme.

Mais le fonds du problème c'est de savoir pourquoi les jeunes fuient leur continent même au péril de leur vie. Nous pensons que les leaders politiques africains l'ont déjà perçue et entendent investir massivement pour créer plus d'emplois et plus de richesse. C'est-à-dire, faire en sorte que le continent ne soit pas uniquement fournisseur de matières premières et marché des produits finis, mais aussi créateur de richesse à tout point de vue. Mais si des efforts sont faits pour les accompagner, il faut que ces jeunes comprennent que rien n'est facile dans cette vie, que tout s'obtient par le travail. En conséquence, ils doivent renoncer à risquer leur vie dans une aventure périlleuse et se mettre au travail.

Ali Ouattara

Promote the reign of "zero impunity"

African and European leaders have condemned the inhumanity of smugglers and other traffickers of human beings in Libyan territory who, driven by the mercantilist spirit, treat indignantly African migrants, auctioned off as slaves in a labor market. It's amazing. That is why we appreciated the fact that the African Union has described these indignities as "crimes against humanity". We also commend his commitment to seize the International Criminal Court in his ambition to fight against impunity. Initiative promoted by the Ivorian Coalition for the International Criminal Court (IC-ICC) as an organization for the promotion, protection and defense of human rights.

But the bottom line is why young people are fleeing their continent even at the risk of their lives. We believe that African political leaders have already seen it and intend to invest heavily to create more jobs and more wealth. That is to say, to ensure that the continent is not only a supplier of raw materials and a market for finished products, but also a creator of wealth from every point of view. But if efforts are made to accompany them, these young people must understand that nothing is easy in this life, that everything is achieved through work. As a result, they must give up risking their lives on a dangerous adventure and get to work.

By Ali Ouattara

Translated by Charly Benyacar (New-York)

Le monde est resté médusé face au drame que vivent les jeunes migrants africains en Libye, vendus comme esclave. Les dirigeants africains et européens n'ont pas hésité un seul instant de qualifier de crimes contre l'humanité ces actes ignobles, passibles devant la Cour pénale internationale.



Phénomène migratoire

LE DRAME DES AFRICAINS EN LIBYE

"C'est un crimes contre l'humanité", selon l'Union africaine

• **"La CPI doit se saisir de ce dossier", Alassane Ouattara**

Un véritable drame se vit en Libye. Le trafic d'êtres humains, vendus aux enchères, rappelant ainsi les tristes périodes de l'esclave que l'humanité ait jamais connues. Et aujourd'hui, environ 400.000 à 700.000 migrants africains courent le danger dans le guépier libyen, selon la Commission de l'Union africaine. Plus de 1 million, selon d'autres sources. *"Ceux qui commettent ces crimes-là doivent être traduits devant la Cour pénale internationale. Ce sont des crimes contre l'humanité devant faire l'objet de jugement devant la CPI. C'est*

choquant, je ne trouve pas de mot pour le qualifier, c'est inqualifiable", fustige le Président ivoirien Alassane Ouattara, tout en indiquant que l'Union africaine va saisir la Cour Pénale Internationale. Évidemment, il souhaite que l'Union européenne en fasse autant ou, du moins, que les deux institutions bilatérales conjuguent leurs efforts – échanges d'information – y compris des actions policières et militaires à l'encontre des trafiquants d'êtres humains afin de les mettre hors d'état de nuire.

La Libye, un vrai panier à crabes
La Commissaire des Affaires sociales

de la Commission de l'Union africaine a rendu compte au 5^{ème} sommet Union africaine – Union européenne, tenu à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017, d'une mission urgente effectuée en Libye où à Tripoli elle a visité, la veille du sommet, un camp regroupant environ 3.800 migrants africains, majoritairement de l'Afrique de l'Ouest, des femmes et des enfants dans des conditions insoutenables et inhumaines.

Il est vrai que face à cette "tragédie" qui heurte la conscience de l'humanité, les chefs d'État et de gouvernements réunis à ce 5^{ème} sommet Union africaine –

Union européenne ne sont pas restés insensibles, ils ont pris des mesures à la hauteur de leur condamnation, d'abord, en décidant le rapatriement urgent dans chacun des pays respectifs de tous les 3.800 migrants identifiés. Mais le problème c'est que le gouvernement libyen, celui reconnu par la communauté internationale, en dénombre au minimum 42 camps de cette nature dont l'accessibilité est problématique étant entendu que son pouvoir est limité de sorte que sur le terrain ce sont les milices qui dictent leurs lois, gardant ainsi captifs les immigrés africains qu'elles vendent comme esclaves. "C'est un crime contre l'humanité", réitère Alpha Condé, Président en exercice de l'Union africaine, par ailleurs, Président de la Guinée.

Une Commission d'enquête constituée

En attendant que la CPI soit saisie de cet épineux dossier, le Président Guinée, Apha Condé, annonce la mise en place d'une Commission d'enquête dirigée par la Commission des droits de l'homme de l'Union africaine, aidée dans cet exercice par l'Union européenne. Cette Commission doit non seulement mener des enquêtes pour situer les responsabilités, mais aussi, identifier et démanteler tous les réseaux criminels des trafiquants d'êtres humains aussi bien en Libye que dans d'autres pays africains, en Europe et au Moyen-Orient. Puis, référer les coupables à la CPI pour crimes contre l'humanité. Cette action hautement humanitaire sera soutenue par des forces spécialisées – une



Task-force – mises sur pied de commun accord par les dirigeants africains et européens, ainsi que le patron de l'ONU, Antonio Guterres, à travers l'Organisation internationale de la migration (OIM). Volonté politique aidant, les Etats engagent d'ores et déjà à coopérer pour démanteler les réseaux de passeurs, mais aussi, à geler leurs comptes aussi bien en Afrique, en Europe qu'au Proche et Moyen-Orient. Pour être plus pragmatique, le Président tchadien, Idriss Déby, indique avoir déjà saisi plus de 18 milliards de f cfa ; celui du Niger, Mahamadou Issoufou, un peu plus, révèle le Président en exercice de l'Union africaine, Alpha Condé, ajoutant que le Président français, Emmanuel Macron, a connaissance d'autres comptes dans le Golf, et le Secrétaire Général des Nations-Unies pointe du doigt certains comptes cachés en Europe.

Mettre la jeunesse au travail si...

Le phénomène migratoire déshonorant auquel on assiste aujourd'hui en Afrique et qui,

de plus en plus, prend de l'ampleur, n'est en fait que l'expression d'une jeunesse africaine déboussolée qui croit que son destin ne peut avoir un sens uniquement qu'en Europe considérée à tort ou à raison comme un eldorado. Très souvent, l'aventure tourne au drame dans le désert ou dans la méditerranée, à défaut, dans les multiples geôles des trafiquants en Libye. En 2016, par exemple, plus de 5000 migrants ont péri dans la méditerranée, et près d'un million sont captifs des réseaux mafieux des trafiquants.

Lors du 5^{ème} sommet UA-UE, fin novembre 2017 à Abidjan, le Président ivoirien a interpellé, à juste titre d'ailleurs, la conscience de ses pairs sur les risques que pourraient représenter les jeunes aussi bien en Europe qu'en Afrique "si des décisions et engagements forts ne sont pas pris pour leur offrir des formations, des emplois et les espoirs auxquels ils aspirent légitimement." Quant aux jeunes, dont les préoccupations étaient au cœur de ce sommet, ils ont indiqué à l'endroit de leurs dirigeants que "l'heure

n'est plus aux discours, mais aux actions concrètes", les invitant ainsi à investir massivement dans la jeunesse afin qu'elle puisse contribuer à bâtir dans le bonheur la grandeur de chaque pays, et plus spécifiquement celle de l'Afrique. "Vous avez intérêt à investir dans la participation des jeunes au processus de paix et de sécurité. Nous refusons le discours traditionnel qui ne change rien dans le quotidien des jeunes. Ce temps est révolu", ont-ils clairement martelé non pas dans une attitude de défiance mais dans un langage franc, direct et sans faux fuyant. Le Président en exercice de l'Union africaine, le Professeur Apha Condé, a indiqué au nom de ses pairs avoir entendu leur cri de cœur, prenant ainsi la responsabilité devant l'histoire de leur garantir un avenir meilleur afin de leur éviter une fin tragique dans le désert du Sahara ou dans les eaux profondes de la méditerranée.

Alexis Noumé



Migration phenomenon

THE TRAGEDY OF AFRICANS IN LIBYA

"It a crime against the humanity" according to the African Union

- "The ICC must intervene ", Alassane Ouattara

The world was dumbfounded by the plight of young African migrants in Libya, sold as slaves. The African and European leaders have not hesitated for a moment to call these despicable acts crimes against humanity, which are punishable before the International Criminal Court.

A real tragedy is happening in Libya. Trafficking of human beings, sold at auction, recalls the sad periods of slavery that humanity has ever known. And today, about 400,000 to 700,000 African migrants are at risk in the Libyan hotbed, according to the African Union Commission. More than 1 million, according to other sources. "Those who commit these crimes must be brought before the Inter-

national Criminal Court. These are crimes against humanity to be tried before the ICC. It's shocking, I can not find any words to describe it, it's unspeakable," lambasted Ivorian President Alassane Ouattara, while indicating that the African Union will seize the International Criminal Court. Obviously, he wants the European Union to do the same, or at least, that the two bilateral institutions combine their efforts - exchange of infor-

mation - including police and military actions to fight against human traffickers in order to put them out of harm's way.

Libya, a real can of worms

During the 5th African Union – European Union Summit, which took place in Abidjan on the 29 and 30 of November 2017, the Commissioner for Social Affairs of the African Union Commission reported on an urgent mission to Libya,

the day before the summit where they visited a camp in Tripoli of about 3,800 African migrants, mostly from West Africa, women and children in unsustainable and inhuman conditions.

In the face of this "tragedy" that runs up against the conscience of humanity, the heads of state and government gathered at the 5th African Union-European Union summit have not remained insensitive. Indeed they have taken measures to the height of their condemnation, first, by deciding on the urgent repatriation to each of the respective countries of all 3,800 identified migrants. But the problem is that the government of Libya, the one recognized by the international community, counts at least 42 camps of this nature whose accessibility is problematic since its power is limited. To that respect then, on the ground it is the militia who dictate their laws, thus keeping captive the African immigrants they sell as slaves. "It is a crime against humanity," reiterates Alpha Condé, current President of the African Union and President of Guinea.

A Commission of Inquiry established

Pending the ICC's seizure of this thorny issue, Guinea's President, Alpha Condé, announces the establishment of a Commission of Inquiry led by the African Union's Commission on Human Rights, assisted in this regard by the European Union. This Commission must not only conduct investigations to establish responsibilities, but

also identify and dismantle all criminal networks of human traffickers in Libya and in other countries in Africa Europe and the Middle East. Then bring the guilty in front of the ICC to be tried for crimes against humanity. This highly humanitarian action will be supported by specialized forces - a task force - jointly established by African and European leaders, as well as the UN Secretary-General Antonio Guterres, through the International Organization for Migration (IOM). Demonstrating their political will, States are already committed to co-operating to dismantle smuggling networks, but also to freeze their assets in Africa, Europe and the Near and Middle East. To be more pragmatic, Chadian President Idriss Déby says he has already seized more than 18 billion CFA francs; the President of Niger, Mahamadou Issoufou, a little more, indicates the current President of the African Union, Alpha Condé, adding that the French President, Emmanuel Macron, is aware of other accounts in the Gulf, and the UN Secretary-General

points to some hidden accounts in Europe.

Putting youth to work if ...

The disgraceful migratory phenomenon that we are witnessing in Africa today, and which is growing in importance, is in fact the very expression of a disoriented African youth who believes that their destiny can only lead them to Europe, considered rightly or wrongly as an Eldorado. Very often, the adventure turns to drama in the desert or in the Mediterranean Sea, falling into the claws of the traffickers in Libya. In 2016, for example, more than 5,000 migrants perished in the Mediterranean Sea, and nearly a million are captives of mafia-like networks of traffickers.

At the 5th AU-EU summit in late November 2017 in Abidjan, the President of Côte d'Ivoire called, quite rightly, the conscience of his peers on the risks that could represent young people both in Europe and in Africa "if strong decisions and commitments are not made to provide them with training, jobs and the hopes

they rightly aspire." As for the young people, whose concerns were at the heart of this summit, they indicated to their leaders that "time has passed for speeches it is now time for concrete actions", inviting them to invest heavily in youth so that they can contribute to building in happiness the greatness of each country, and more specifically that of Africa. "You ought to invest in youth participation in peace and security processes. We reject the old rhetoric which does not change the lives of young people. This time is over," they clearly stated not defiantly but using frank terms, direct and without making any excuses. The President of the African Union, Professor Alpha Condé, said on behalf of his peers that he had heard their heartfelt cry, thus taking the historic responsibility of securing a better future for them to avoid a tragic end in the Sahara desert or in the deep waters of the Mediterranean Sea.

Alexis Noumé

Translated by

Charly Benyacar (New-York)



16ème Assemblée des États Parties

New-York, 4 - 14 décembre 2017

L'Assemblée des Etats-Parties au Statut de Rome portant création de la CPI se tient tous les ans soit à La Haye, soit à New York de façon alternative. La 16ème édition s'est tenue à New-York du 4 au 14 décembre 2017. Et au cours de cette session, le Président de la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI), Ali Ouattara, a présenté à cette tribune les actions menées en faveur de la lutte contre l'impunité en Côte d'Ivoire vpar les Organisations des droits de l'homme. Il a également plaidé pour que l'enquête que mène la CPI en Côte d'Ivoire s'élargisse à tous les protagonistes de la crise ivoirienne. L'intégralité de son discours.



ALI OUATTARA, PRÉSIDENT DE LA COALITION IVOIRIENNE POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CI-CPI)

Il faut éviter la répétition des crimes par les bourreaux et la vengeance pour les victimes



Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Collègues de la société civile,

Le Statut de Rome portant création de la CPI a été signé par l'État de Côte d'Ivoire le 30 novembre 1998. Des raisons liées à l'incompatibilité de ce traité avec la Constitution ivoirienne du 1^{er} août 2000 soulevées par la Conseil Constitutionnel ont souvent été évoquées pour justifier l'impossibilité en l'état de sa

ratification. C'est donc le 15 février 2013 que la Côte d'Ivoire a ratifié le Statut de Rome instituant la CPI.

La Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI CPI), et les organisations des Droits Humains en Côte d'Ivoire, soucieuses de la protection et de la défense des Droits de la personne Humaine, conscientes que la CPI peut mettre fin à l'impunité, sanctionner les auteurs de

crimes les plus graves, y compris les crimes sexuels et à caractère sexiste et surtout ramener une paix durable à travers une justice indépendante et impartiale, ont toujours œuvré depuis la crise militaro-politique de 2002 pour que justice soit rendue aux nombreuses victimes des crimes de guerre et crimes contre l'humanité de tous les bords politiques. La société civile ivoirienne a donc accueilli favorablement l'ouverture d'enquête en Côte d'Ivoire sur toutes les périodes du conflit.

Toutefois, la stratégie d'enquêtes et de poursuites du procureur est aujourd'hui toujours sujette à controverse. Nous croyons qu'elle devra rester la plus objective et impartiale possible pour ne pas laisser aux populations ivoiriennes et aux victimes de cette crise, le sentiment d'une justice à deux vitesses, une justice des vainqueurs. Le fait que pour l'instant, seul un camp a fait l'objet de poursuite de la CPI, le fait que jusqu'à ce jour, trois mandats d'arrêt ont été émis pour une seule des parties belligérantes, met en cause la crédibilité de la Cour et à mal la réconciliation nationale. La condition pour une paix durable en Côte d'Ivoire, c'est la prise en compte devant la CPI, des auteurs de crimes de toutes les parties impliquées. Il faut éviter la répétition des crimes par les bourreaux et la vengeance pour les victimes. Même si le bureau du procureur nous a rassuré par rapport aux enquêtes relatives à Côte d'Ivoire 2. Pour le moment, il n'y a aucune visibilité, aucun résultat.

L'impunité d'aujourd'hui est le crime de demain.

Le pays sort à peine d'une crise profondément violente qui a atteint son paroxysme lors des violences post électorales de novembre 2010, qui ont causé une grande souffrance à tous les groupes politiques, régionaux et religieux. L'acceptation en octobre 2011 par les juges pour l'ouverture d'une enquête avait suscité beaucoup d'espoir pour les milliers de victimes qui soute- naient dans leur ensemble la Cour. Malheureusement, force est de constater que la situation des victimes n'a pas changé depuis l'ouverture de cette enquête et le démarrage du procès de Laurent Gbagbo et de Blé Goudé. Et la frustration continue de monter. Un grand nombre de victimes ne croient plus en la CPI. Elles trouvent les procédures longues, se sentent abandonnées tant au niveau de leur participation qu'au niveau de leur prise en charge aussi bien par le Greffe que par le Fonds au profit des victimes. (Rapport de sondage Coalition Ivoirienne pour la CPI 2015)

Le Fonds au profit des victimes qui vient d'ouvrir un programme à Abidjan doit rapidement entrer en action afin de soulager les victimes dans leur ensemble mais surtout pour celles encore dans des situations précaires et de détresse. Nous lançons dans ce sens là un appel aux bailleurs de fonds de maintenir leur soutien envers le Fonds au profit des victimes afin qu'il puisse mettre en œuvre ses activités.

La volonté politique des autorités ivoiriennes en faveur de la CPI corroborée par les étapes franchies par la Côte d'Ivoire ces dernières années dans la ratification du Statut de Rome instituant la CPI et dernièrement par la déclaration du président ivoirien affirmant ne pas se retirer de la CPI, constituent un signal fort pour la CPI afin qu'elle puisse jouer son rôle d'arbitre juste et équitable dans l'enquête actuelle et les enquêtes à venir.

Toutefois, la Côte d'Ivoire doit continuer de coopérer avec la CPI même si beaucoup d'efforts sont faits actuellement par le pays dans le cadre de la complémentarité (procès Mme Simone Gbagbo).

Dans le même temps, et afin de surmonter ces nombreux défis, la CPI doit avoir une attitude proactive pour engager la population, en intensifiant ses activités de communication et de sensibilisation (le personnel du bureau local d'Abidjan doit être renforcé et la nomination d'un nou-

veau coordonnateur chargé de la sensibilisation doit pouvoir apporter un plus et rendre plus efficace le travail de la Cour en intensifiant sa présence sur le terrain) pour combattre la désinformation menée par des personnages puissants et dans les médias, pour former l'opinion sur l'éventail de problèmes liées aux victimes, et améliorer l'efficacité de son administration de la justice.

Au final, la crédibilité de la CPI et celle de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire dépendront de la capacité de la Cour à répondre et à gérer les attentes des victimes en matière de justice. Par conséquent, investir dans la justice aujourd'hui signifie faire des économies demain, au niveau financier mais également en termes de vies humaines. La justice c'est donc la paix durable et le développement harmonieux de nos Etats.



16th Session of the Assembly of States Parties

New-York, 4 au 14 décembre 2017

The Assembly of States Parties to the Rome Statute establishing the ICC is held annually in The Hague or New York alternatively. The 16th edition was held in New York from 4 to 14 december 2017. And during this session, the President of the Ivorian Coalition for the International Criminal Court (IC-ICC), Ali Ouattara, presented at this forum actions taken to fight against impunity in Côte d'Ivoire by human rights organizations. He also pleaded for the ICC's investigation in Côte d'Ivoire to be extended to all the protagonists of the Ivorian crisis. The entirety of his speech.



ALI OUATTARA, PRESIDENT OF THE IVOIRIAN COALITION FOR THE INTERNATIONAL CRIMINAL COURT

We must avoid repetition of crimes by the executioners and revenge for the victims

Excellencies,
Ladies and gentlemen,
Civil society colleagues

The Rome Statute the founding treaty of the ICC was signed by the State of Côte d'Ivoire on 30 November 1998. Reasons related to the incompatibility of this treaty with the Ivorian Constitution of 1 August 2000 raised by the Constitutional Council have often been put forward to justify the impossibility for

the State to ratify the Treaty. This explains why Côte d'Ivoire only ratified the Rome Statute on February 15, 2013.

The Ivorian Coalition for the International Criminal Court (IC ICC), and Ivorian Human Rights Organizations, promoting the protection of Human Rights, aware that the ICC can put an end to impunity, punish the perpetrators of the most serious crimes, inclu-



ding sexual and gender-based crimes and, in particular bring back a lasting peace through an independent and impartial justice, have always worked for advancing justice for the many victims of war crimes and crimes against humanity since the political and military crisis of 2002. The Ivorian civil society has therefore welcomed the opening of the situation in Côte d'Ivoire concerning all periods of the conflict.

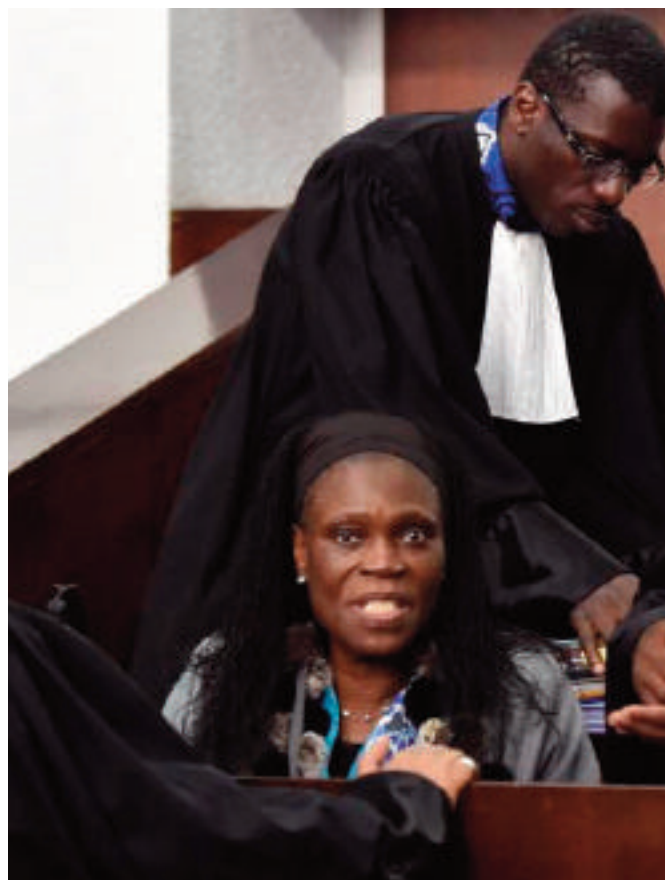
However, the prosecutor's investigation and prosecutorial strategy is still controversial to this day and we believe it has to remain as objective and impartial as possible so as not to leave, to the Ivorian populations and to the victims of this crisis, with the feeling that there is a two-tier justice system, a justice of the victors. The fact that only one side has been prosecuted by the ICC so far and that so far three arrest warrants have been issued only against one of the concerned parties, questions the credibility of the Court and threatens the national reconciliation process. The condition for lasting peace in Côte d'Ivoire is to have the ICC's investigation to look into the perpetrators of crimes committed by all parties involved. It is necessary to avoid the recurrence of crimes by the executioners and the revenge for the victims. Even if the prosecutor's office has reassured us about the situation of Côte d'Ivoire 2, at the moment there is no visibility, no results.

The impunity of today is the crime of tomorrow.

The country has barely emerged from a deep violent crisis that reached its peak during the post-election violence of November 2010, which caused great suffering to all political, regional and religious groups. The judges' acceptance of the opening of an investigation in October 2011 raised a lot of hope for the thousands of victims who supported the Court as a whole. Unfortunately, it is clear that the victims' situation has not changed since the opening of the situation and the start of the trial of Laurent Gbagbo and Blé Goudé. And the frustration continues to rise. Many victims no longer believe in the ICC. They find the proceedings lengthy, feel abandoned both in terms of their participation and their level of care, both by the Registry and the Trust Fund for Victims. (Ivorian Coalition Survey Report for the ICC, 2015).

The Trust Fund for Victims, which has just opened a program in Abidjan, must quickly take action to bring relief to all the victims, particularly those who are still in precarious situations and in distress. In this regard, we call on donors to continue support the Trust Fund for Victims so that it can implement its activities.

The political will of the Ivorian authorities in favor of the ICC, corroborated by the steps taken by Côte d'Ivoire in recent years towards the ratification of the Rome Statute and the declaration of the Ivorian President claiming not to withdraw from the ICC, is a strong signal for the ICC to play its role as a fair and just



referee in the current and future investigations.

However, Côte d'Ivoire must continue to cooperate with the ICC even if a lot of efforts are being made by the country in the framework of complementarity (trial Ms. Simone Gbagbo).

At the same time, and in order to overcome these many challenges, the ICC must have a proactive attitude to engage the population, by intensifying its communication and outreach activities (the staff of the ICC field office in Abidjan needs to be strengthened and the appointment of a new outreach coordinator must be enabled to add value and make the Court's work more effective by increasing its presence

on the ground) to combat the misinformation carried out by powerful figures and in the media, to inform the public opinion on the range of victim-related issues, and improve the efficiency of the administration of justice.

Ultimately, the credibility of the ICC and the rule of law in Côte d'Ivoire will depend on the Court's ability to respond to and manage victims' expectations of justice. Therefore, investing in justice today means savings tomorrow, both financially and in terms of human lives. Justice is therefore the lasting peace and the harmonious development of our States.

Translated by
Charly Benyacar (New-York)

M WILLIAM PACE COORDINATEUR COALITION POUR LA CPI / 16^{ÈME} AEP

"L'Assemblée des États-Parties est une alternative capable de combler les dysfonctionnements du Conseil de Sécurité"

Le Président sortant de cette Assemblée des états-Parties, le sénégalais Sidiki Kaba, par ailleurs ministre des Affaires étrangères de son pays, a cédé son fauteuil au nouveau Président élu, le coréen O-Gon Kwon, juge de carrière. Dans ce discours prononcé le 8 décembre 2017 à la tribune de la 16ème Assemblée des États-Parties tenue à New-York, M. Pace souhaite au Coréen la bienvenue et salue le leadership de son prédécesseur. Par ailleurs, Il dénonce l'attitude des puissances dont le double jeu menace l'existence de la CPI. L'intégralité de son discours.

Nous félicitons le président Kaba et les vice-présidents pour l'excellent et important leadership qu'ils ont démontré et souhaitons donner la bienvenue à O-Gon Kwon en tant que président élu.

Lors de cette 16^{ème} session de l'Assemblée des États-Parties (AEP) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, je suis à nouveau honoré de faire une déclaration au nom de la Coalition pour la Cour pénale internationale (Coalition) - un réseau mondial de plus de 2 500 organisations non gouvernementales et de la société civile dans 150 pays, œuvrant en partenariat pour la mise en œuvre du Statut de Rome, du droit humanitaire international et pour une Cour pénale internationale (CPI) juste, efficace et indépendante.

Chers collègues, délégués, Monsieur le Vice-Président, La Coalition facilite l'accès à 400 à 500 représentants d'ONGs accréditées auprès de la 16^{ème} session de l'AEP. Les "recommandations clés" de la Coalition, résumant les sujets à traiter lors de cette session et soumis à l'Assemblée des États-Parties, ainsi qu'un document résumant l'état des lieux

des activités et des affaires de la Cour ne sont qu'un infime témoignage des documents, des rapports et des recherches fournis par les organisations non gouvernementales de la société civile et par les experts à l'Assemblée et à la Cour.

Nous apprécions le soutien et l'engagement forts manifestés par de nombreux délégués et gouvernements au cours du débat général envers le Statut de Rome et la Cour Pénale internationale (CPI).

À l'heure où le multilatéralisme est de plus en plus menacé, nous croyons que l'AEP demeure l'une des plus importantes assemblées gouvernementales de l'ordre juridique international. Je veux dire cela sincèrement, avec l'échec catastrophique du Conseil de sécurité de l'ONU; cette paralysie croissante, la communauté internationale doit donc trouver d'autres organes et autres processus - et cette Assemblée est l'une des rares alternatives capables de combler les dysfonctionnements du Conseil de Sécurité. Ainsi, au lieu de reconnaître ce rôle crucial de l'AEP, bien trop de gouvernements et d'autres permettent que la CPI soit accusée des échecs du Conseil de Sécurité.



Cette Assemblée, qui représente près des deux tiers de la communauté internationale - de l'ordre juridique international - pourrait être une force majeure pour contrer l'effondrement et le recul du multilatéralisme : les retraits du Statut de Rome, le nationalisme si extrêmement répressif et l'édification de murs de la discrimination aboutissant à des crimes incombant la CPI.

Ainsi, nous voulons que cette Assemblée soit la force des avancées accomplies par vos gouvernements soit lorsqu'ils négociaient le Statut de Rome soit lorsqu'ils obtinrent les 123 ratifications nécessaire pour établir la Cour Pénale Internationale - nous voulons que vous soyez proactifs au lieu d'être seulement réactifs !

Nous sommes très préoccupés par le fait que certains des gouvernements les plus puissants de l'Assemblée importent la pire politique de la paralysie dans cette Assemblée - se qua-

lifant même de G7 - cette politique d'intimidation et de coercition financière se retournera contre eux-mêmes, ainsi que contre l'Assemblée, la Cour et le système du Statut de Rome.

Demandant publiquement soit ici au sein de l'Assemblée des États-Parties ou au sein du Conseil de Sécurité, que la CPI ouvre d'avantage d'enquêtes et ensuite s'engager dans des politiques de répression nuisant aux enquêtes et à la juridiction de la CPI, nous paraît bien contradictoire.

M. le vice-président - Nous espérons que le 20^{ème} anniversaire du Statut de Rome marquera le renouveau de compréhension et d'engagement pour faire du Statut de Rome de la CPI un système sans précédent de justice pénale internationale, créé par le Statut de Rome dans l'espoir de voir une paix et un état de droit, si nécessaires dans notre monde.

MR. WILLIAM PACE CONVENOR OF THE CICC

"The Assembly of States Parties is an alternative capable of filling the dysfunctions of the Security Council"

The outgoing Speaker of this Assembly of States Parties, Sidiki Kaba of Senegal, who is also Foreign Minister of his country, has ceded his seat to the newly elected President, the Korean O-Gon Kwon, a career judge. In this speech, delivered on December 8, 2017, in the gallery of the 16th Assembly of States Parties in New York, Mr. Pace welcomes the Korean and salutes the leadership of his predecessor. Moreover, he denounces the attitude of the powers whose double game threatens the existence of the ICC. The entirety of his speech.

Colleagues, Mr. Vice President, Distinguished Delegates,

We congratulate President Kaba and the Vice Presidents for your important and excellent leadership and welcome O-Gon Kwon as the President-elect.

For this 16th session of the Assembly of State Parties (ASP) of the Rome Statute of the International Criminal Court I am again honored make a statement on behalf of the Coalition for the International Criminal Court (Coalition)—a global network of more than 2,500 non-governmental and civil society organizations in 150 countries, working in partnership for enforcement of the Statute, of International humanitarian law, and for a fair, effective, and independent International Criminal Court (ICC).

Colleagues, delegates, Mr Vice President. The Coalition is assisting in the facilitation of 400-500 NGO representatives accredited to ASP 16. The Coalition's "key recommendations", its paper summarizing the issues before the Assembly and paper summarizing the status of the activities and cases of the Court are availing electronically and in print and represent a small fraction of the papers and reports and research provided by the civil society non-governmental organizations and experts to the Assembly and Court.

We appreciate the strong support and commitment expressed



by many ASP delegates and governments during the General debate for the Rome Statute and ICC.

In the time of increasing threats to progressive multilateralism we believe the ASP of the RS and ICC remains one of the most important government assemblies in the international legal order. I mean this sincerely, with the catastrophic failure of the UN Security Council; with this paralysis getting worse, the international community needs to find other organs and processes – and this Assembly is one of the few alternatives capable of complementing the malfunctions of the SC – instead too many governments and others are allowing the ICC to be blamed for the Security Council failures.

This Assembly, representing nearly two-thirds of the international community – of the inter-

national legal order – could be a major force countering the collapse and retreat of progressive multilateralism – of exits, withdrawals, extreme repressive nationalism, and erection of walls of discrimination resulting in ICC crimes.

Thus, we want this Assembly to be the force of progress that your governments were in negotiating the Rome Statute and achieving 123 ratifications and setting up the Court – we want you to be proactive instead of reactive.

We are very concerned about some of the most powerful governments of the Assembly importing the worse politics of paralysis into the ICC Assembly – even calling themselves a G7–these politics of financial intimidation and coercion will backfire on them, on the Assembly, the Court and the Rome Statute sys-

tem.

Publically calling more investigations by the ICC in the GA and SC and media and then engaging in the politics of repressing investigations and jurisdictions of the ICC in the Assembly, are contradictory or worse – and these are by many of the same self-named G 7 governments.

Mr. Vice President - We hope the 20th anniversary will be a time for the renewal of understanding and commitment to making the Rome Statute, the ICC and the unprecedented system of international criminal justice created by the Rome Statute the hope for peace and the rule of law for this century that we all affirmed so few years ago and which is even more needed in our current world.

Translated by
Charly Benyacar (New-York)

M. SANGARÉ NOHOUN, REPRÉSENTANT-CHEF DE BUREAUX CPI CÔTE D'IVOIRE & MALI :

"Que les victimes gardent espoir, justice leur sera faite"

Le Représentant-Chef de Bureaux CPI pour la Côte d'Ivoire et le Mali explique dans cet entretien les raisons pour lesquels la Cour a ouvert un Bureau de représentation à Abidjan en Côte d'Ivoire et dans d'autres régions du monde. Surtout, il invite les victimes à la patience car, le temps de la justice finit toujours par leur rendre justice.



Pourquoi la CPI a-t-elle jugé utile d'ouvrir un Bureau à Abidjan ?

La CPI a ouvert un Bureau extérieur pour développer et entretenir des relations de coopération et de collaboration avec les principaux partenaires et pour soutenir le mandat qui lui a été confié par les Etats Parties au Statut de Rome, ainsi que les activités qui en découlent sur le terrain. Ce Bureau permet,

notamment, de renforcer les contacts réguliers avec les autorités ivoiriennes, la communauté diplomatique, les victimes et les communautés affectées, les médias, les associations du barreau, les universitaires et le grand public. Il tient également le siège informé de la situation sociopolitique ou en matière de sécurité.

Outre la Côte d'Ivoire, la

Cour a-t-elle d'autres Bureaux ailleurs dans le monde ?

La Cour pénale internationale a ouvert à ce jour 8 Bureaux dans les pays de situation. Notamment à Kinshasa et à Bunia en République Démocratique du Congo, à Kampala en Ouganda, à Bangui en République centrafricaine, Nairobi au Kenya, Tbilisi en Géorgie, à Bamako au Mali et, bien sûr, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle a aussi un Bureau de liaison à New York au siège des Nations-Unies.

Quel rôle joue votre Bureau dans le cadre des enquêtes en Côte d'Ivoire ?

En général, le Bureau extérieur facilite les enquêtes et la récolte des preuves dirigées par les membres du Bureau du Procureur de la CPI, mais également les enquêtes menées par les équipes de la Défense, ainsi que des victimes, tout en respectant la confidentialité des informations selon la nécessité et en assurant la sécurité des victimes et des témoins.

Le Bureau est-il autonome vis-à-vis de La Haye ?

Le Bureau définit ses prio-

rités, élabore son budget et gère ses activités quotidiennes avec autonomie. Néanmoins, le Bureau a des contacts quotidiens avec le siège, y compris pour le suivi des activités judiciaires, le soutien administratif et la coordination au sein de la Direction des opérations extérieures du Greffe.

Quelles sont les relations du Bureau avec les autorités judiciaires ivoiriennes ?

La Côte d'Ivoire coopère de façon constante avec la CPI, notamment pour faciliter les activités d'enquêtes et autres demandes de coopération. Les relations avec les autorités sont maintenues et suivies à la fois depuis le siège et depuis le Bureau extérieur en fonction des activités concernées.

Comment sont recrutés les membres du personnel du Bureau extérieur ?

Le personnel du Bureau extérieur est recruté par le biais du système général de recrutement de la Cour, accessible sur le site de la Cour au lien : <https://www.icc-cpi.int/jobs> qui assure un recrutement transparent et équitable.

La Côte d'Ivoire peut-elle demander la fermeture de ce

Bureau ?

L'ouverture et la fermeture des Bureaux extérieurs sont décidées par la Cour, en fonction de ses besoins, en fonction de ses activités en cours, également, en fonction des conditions de sécurité. Mais cette décision de la Cour est prise sur la base d'un accord avec l'Etat hôte, d'où l'importance de la coopération de l'Etat concerné en la matière.

Quelles sont vos relations avec les Ong de défense des droits de l'homme et les médias ?

Dans le cadre des programmes de sensibilisation qui visent à rendre les procédures judiciaires de la Cour accessibles aux communautés affectées mais également au public plus large, la CPI bénéficie du soutien et de l'expérience des ONG et d'autres acteurs de la société civile.

Les médias jouent aussi un

rôle clé, faisant l'écho des activités de la Cour de façon quotidienne auprès de la population ivoirienne. Le Bureau d'Abidjan, de même que le porte-parole de l'unité basé au siège de La Haye, répondent couramment aux demandes d'entretien et d'information de la presse pour faciliter leur couverture des activités de la Cour.

Vous est-il arrivé de réagir face à certaines informations que vous auriez jugées tendancieuses, ne reflétant pas la vérité ?

La Cour ne réagit que lorsque cela est nécessaire, c'est-à-dire si des informations fausses sont publiées par la presse et ce, par le biais de "demande de corrigendum", ou encore si certains articles allaient contre le secret de l'instruction ou la protection des témoins. Mais dans le reste des cas, nous laissons les

journalistes libres d'exprimer leurs opinions, ce qui est une composante importante de la liberté de la presse.

Menez-vous des campagnes de sensibilisation pour faire connaître la Cour ou prévenir les crimes graves ?

Oui, la Cour s'investit pour assurer la publicité des procédures, notamment par le biais des radios et télévisions, surtout les radios communautaires. En outre, le personnel de la Cour mène des sessions de sensibilisation avec différents groupes de la société ivoirienne afin d'encourager un débat interactif. Une des priorités est la sensibilisation des victimes et communautés affectées pour les informer de leurs droits en lien avec les procédures en cours. En sensibilisant la population au sujet de notre travail, en maintenant le dialogue ouvert mais aussi

en expliquant les limites de notre mandat, nous espérons que les victimes garderont l'espoir que justice sera faite.

Avez-vous un appel à lancer aux Ivoiriens ?

Nous sommes au fait des impatiences des victimes et du public face aux procédures en cours. La justice peut prendre du temps mais ce temps judiciaire est nécessaire pour assurer les droits des parties et participants, mener un procès équitable et établir la véracité des faits. Par ailleurs, le Bureau du Procureur a maintes fois répété qu'il poursuit ses enquêtes de façon impartiale sur tous les crimes commis en particulier lors des violences postélectorales entre 2010 et 2011, quels que soient les auteurs potentiels et leurs affiliations.

Nomel Essis



M. SANGARÉ NOHOUN, HEAD OF ICC OFFICE, CÔTE D'IVOIRE & MALI :

"Victims must keep hope, justice will be done "

The Head of ICC Office for Côte d'Ivoire and Mali explains in this interview why the Court opened a Representation Office in Abidjan, Côte d'Ivoire and other regions of the world. Above all, he is calling on the victims to be patient as sooner or later justice is rendered

Why did the ICC find it useful to open an office in Abidjan?

The ICC has opened a Field Office to develop and maintain cooperative and collaborative relationships with key partners and to support the mandate given to it by the States Parties to the Rome Statute, as well as to support the activities that will result on the ground. In particular, this office makes it possible to strengthen regular contacts with the Ivorian authorities, the diplomatic community, victims and affected communities, the media, bar associations, academics and the general public. It also keeps Headquarters informed of the socio-political or security situation.



Apart from Côte d'Ivoire, does the Court have any other offices elsewhere in the world?

The International Criminal Court has opened 8 offices in situation countries to date. These include Kinshasa and Bunia in the Democratic Republic of Congo, Kampala in Uganda, Bangui in the Central African Republic, Nairobi in Kenya, Tbilisi in Georgia,

Bamako in Mali and, of course, Abidjan in Côte d'Ivoire. It also has a Liaison Office in New York at United Nations Headquarters.

What role does your Office play in the context of investigations in Côte d'Ivoire?

In general, the Field Office facilitates the investigation and collection of evidence led

by members of the ICC Office of the Prosecutor, but also investigations conducted by the Defense teams, as well as victims' representatives, while respecting the confidentiality of information as needed and ensuring the safety of victims and witnesses.

Is the Field Office independent from The Hague?

The Field Office defines its priorities, develops its budget and manages its daily activities with autonomy. Nevertheless, the Office has daily contact with Headquarters, including monitoring of judicial activities, administrative support and coordination within the Registry's External Operations Directorate.



What are the relations of the Office with the Ivorian judicial authorities?

Côte d'Ivoire cooperates steadily with the ICC, in particular to facilitate investigation activities and other requests for cooperation. Relations with the authorities are maintained and monitored both from Headquarters and from the Field Office depending on the activities concerned.

How is the Field Office staff recruited?

Field Office staff are recruited through the Court's general recruitment system, available on the Court's website at: <https://www.icc-cpi.int/jobs>, which ensures transparent and fair recruitment.

Can Côte d'Ivoire request the closure of this Field Office?

The opening and closing of the Field Offices is decided by the Court, based on its needs, current activities, and also, security conditions. But

this decision of the Court is taken on the basis of an agreement with the host country, hence the importance of the cooperation of the country concerned in this matter.

What are your relationships with human rights NGOs and the media?

As part of outreach programs aimed at making the Court's judicial proceedings accessible to affected communities, but also to the wider public, the ICC benefits from the support and experience of NGOs and other civil society actors.

The media also plays a key role, echoing the activities of the Court on a daily basis with the Ivorian population. The Abidjan Office, as well as the spokesperson for the unit based at The Hague Headquarters, routinely responds to requests for media interviews and information to facilitate their coverage of the Court's activities.

Have you ever reacted to certain information that you

would have considered biased, i.e. not reflecting the truth?

The Court only reacts when it is necessary, meaning if false information is published by the press and this, by means of "request for corrigendum", or if certain articles went against the confidentiality of investigation or protection of witnesses. But in the rest of the cases, we leave the journalists free to express their opinions, which is an important component of the freedom of the press.

Do you conduct outreach campaigns to raise awareness of the Court's mandate and activities or to prevent serious crimes?

Yes, the Court is committed to raise awareness of the proceedings, particularly through radio and television, especially community radio. In addition, Court staff conduct outreach sessions with different groups of the Ivorian society to encourage interactive debate. One of the priorities is to sensitize victims and affected communities to inform

them of their rights in relation to ongoing procedures. By raising awareness of our work, keeping the dialogue open and explaining the limits of our mandate, we hope that victims will remain hopeful that justice will be done.

Do you have a message for Ivorians?

We are aware of the impatience of victims and the public with the ongoing procedures. Justice may take time but this judicial time is necessary to secure the rights of the parties and participants, to conduct a fair trial and to establish the truth of the facts. In addition, the Office of the Prosecutor has repeatedly stated that it continues to impartially investigate all crimes committed in particular during the post-election violence between 2010 and 2011, regardless of the potential perpetrators and their affiliations.

Nomel Essis

Translated by

Charly Benyacar (New-York)

AFGHANISTAN / CRIMES DE GUERRE

Bensouda veut ouvrir une enquête sur la CIA et l'armée américaine

Bensouda a introduit une requête auprès des juges de la CPI depuis novembre 2017 en vue d'une autorisation devant lui permettre d'ouvrir une enquête sur la CIA et les troupes américaines impliqués dans le conflit armé en Afghanistan. De quoi faire secouer le cocotier.



La Procureure de la CPI, Fatou Bensouda, veut ouvrir une enquête pour crimes de guerre commis entre 2003 et 2004 par les soldats américains et certains agents de la CIA dans des centres de détention secrets en Afghanistan. C'est du moins l'autorisation que sollicite qu'elle auprès des juges de la Cour après que les conclusions de l'examen préliminaire mené dans ce pays depuis 2006 aient révélé ces allégations. Selon Madame la Procureure, ces enquêtes vont s'étendre aussi aux Taliban et leurs alliés pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, de même qu'aux forces de sécurité nationales af-

ghanes, en particulier, certaines autorités de la Direction nationale de la sécurité et la police nationale afghane pour crimes de guerre.

Sur la crise afghane, la Procureure de la CPI envisage d'ailleurs d'étendre ses investigations dans d'autres territoires (États Parties au Statut de Rome) où des crimes en lien avec le conflit armé afghan seraient perpétrés depuis le 1^{er} juillet 2002. Date à laquelle le Statut de Rome portant création de la CPI est entré en vigueur.

Il convient de souligner que cette crise afghane qui s'est enlisée au fil du temps, est la conséquence de la "guerre contre le

terrorisme" déclarée par l'administration Bush à la suite des attentats du 11 septembre 2001 à New-York et à Washington. Les Américains et leurs alliés occidentaux – ayant mis à prix la tête d'Oussama Ben Laden – se sont heurtés à la résistance des forces talibanes, et les conséquences collatérales de cette guerre sans merci ont occasionné des violations massives des droits de l'homme. Et en fonction des éléments de preuve réunis dans l'éventualité où l'ouverture d'une enquête serait autorisée, Fatou Bensouda pourra demander aux juges de la Cour de délivrer des citations à comparaître ou des mandats d'arrêts à l'encontre des

personnes, quelles qu'elles soient, responsables d'atrocités commises dans le cadre de la situation en Afghanistan.

Souvenons-nous que l'ancien Vice-Président de la RDC, Jean-Pierre Bemba Gombo, citoyen de la RDC, a déjà été condamné par la CPI à 18 ans de prison le 21 juin 2016 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans un autre État, la République centrafricaine, alors qu'avec sa troupe, il y prêtait main forte au Président Ange Félix Patassé qui faisait face à la rébellion armée de François Bozizé.

Hengue Patrick Kévin

AFGHANISTAN / WAR CRIME

Bensouda wants to open an investigation on the CIA and the US military

Bensouda has filed an application with the ICC judges since november 2017 for an authorization to open an investigation into the CIA and US troops in the armed conflict in Afghanistan. Enough to shake things up.



ICC Prosecutor Fatou Bensouda wants to open an investigation into war crimes committed between 2003 and 2004 by US soldiers and some CIA agents in secret detention centers in Afghanistan. This is the authorization it seeks from the judges of the Court after the allegations were revealed by the findings of the preliminary examination conducted in that country since 2006. According to the Prosecutor, these investigations will also extend to the Taliban and their allies for war crimes and crimes against humanity, as well as to the Afghan national security forces, in particular, cer-

tain authorities of the National Directorate of Public Security and the Afghan National Police for war crimes.

On the Afghan crisis, the ICC Prosecutor intends to extend her investigations to other territories (States Parties to the Rome Statute) where crimes related to the Afghan armed conflict have been committed since 1st July 2002. Date on which the Rome Statute establishing the ICC entered into force.

It should be emphasized that this Afghan crisis, which has become bogged down over time, is the consequence of the "war on terror" declared by the Bush ad-

ministration following the attacks of 11 September 2001 in New York and Washington. The Americans and their Western allies - having put a price on the head of Osama Bin Laden - have encountered resistance from the Taliban forces, and this merciless war has resulted in massive human rights violations. Furthermore, based on the evidence gathered in the event that the opening of an investigation is authorized, Fatou Bensouda can ask the judges of the Court to issue subpoenas or arrest warrants against anyone suspected of being responsible for atrocities committed in the context of the situation in Afghanistan.

Let us remember that former Democratic Republic of Congo (DRC) Vice-President Jean-Pierre Bemba Gombo, a DRC citizen, has already been sentenced by the ICC to 18 years in prison on 21 June 2016 for war crimes and crimes against humanity perpetrated in another state, the Central African Republic, with his troops, he lent a hand to President Ange Felix Patasseto face the armed rebellion orchestrated by François Bozizé.

Hengue Patrick Kévin
Translated by
Charly Benyacar (New-York)

M. FRÉDÉRIC HAREAU, DIRECTEUR DE PROGRAMMES (EQUITAS) :

"Investir dans l'éducation aux droits humains, c'est bâtir une communauté pacifique"

Équitas, organisation canadienne reconnue pour son activisme en matière d'éducation aux droits humains, vient de célébrer ses 50 ans. Son Directeur de Programmes, M. Frédéric Hareau, égraine dans cet entretien le bilan de ses actions à travers le monde, qu'il s'agisse de la prévention de la torture, de la promotion des droits des femmes et des jeunes filles, du renforcement des capacités des jeunes leaders pour leur permettre de participer plus efficacement à la vie communautaire...



Vous êtes le Directeur de programmes d'Équitas basé à Montréal. Pouvez-vous nous dire qu'est-ce qu'Équitas ?

Effectivement, Équitas est basé à Montréal. Une organisation la plus reconnue et la plus active au Canada en matière d'éducation aux droits humains (EDH). Tous nos efforts sont consacrés à l'avancement de l'égalité, de la

justice sociale et du respect de la dignité humaine par des programmes d'éducation transformateurs. Nos programmes de renforcement des capacités ont outillé plus de 5000 défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile et gouvernementales dans plus de 100 pays. Notre expertise vise à susciter des changements fondamentaux et durables en s'at-

taquant aux inégalités de pouvoir qui dressent des barrières, marginalisent les individus et les communautés, et empêchent les gens de réaliser leur plein potentiel.

Et quel est le bilan de vos actions ?

Au cours des cinquante dernières années, nous avons sensibilisé plus de 3,2 millions de personnes partout dans le monde.

Aujourd'hui, Équitas continue d'innover et d'agir en tant que chef de file au sein du mouvement mondial pour l'éducation aux droits humains. La qualité de nos outils et le caractère novateur de notre méthodologie sont reconnus au Canada et à l'international. Qu'il s'agisse de prévenir la torture, de promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles, d'outiller

les jeunes leaders pour qu'ils participent plus efficacement à la vie communautaire. Nos efforts nous ont appris qu'investir dans l'éducation aux droits humains, c'est investir pour bâtir des communautés plus inclusives, plus équitables et plus pacifiques.

En quoi consiste votre travail ?

En tant que Directeur des programmes, mon rôle consiste à superviser les programmes d'éducation aux droits humains qu'Équitas met en œuvre à travers le monde, que ce soit en Afrique Francophone ou Anglophone, en Afrique du Nord et au Moyen Orient, en Haïti, en Colombie, au Sri Lanka ainsi que le Programme international de formation en droits humains que nous mettons en œuvre annuellement au Canada.

Quelles sont vos priorités au cours des 2 années à venir ?

Alors que nous célébrons 50 ans de réalisations, nous poursuivons notre engagement d'ouvrir des espaces où les voix des femmes, des enfants, des jeunes et des groupes marginalisés sont entendues, et où leur leadership dans l'édification de communautés plus sûres, plus inclusives et plus équitables est valorisé.

Nous allons aussi renforcer l'éducation aux droits humains. Cela nous apparaît essentiel pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés, qu'il s'agisse de s'adapter aux mouvements migratoires internationaux et aux impératifs d'une plus grande diversité, d'assurer la



participation équitable des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés - au nombre desquels figurent les peuples autochtones ; les réfugiés, personnes nouvellement arrivées ; les minorités visibles ; et, les personnes vivant avec un handicap.

Vous êtes calquez sur l'agenda de la communauté internationale, nous semble-t-il ?

Plus que jamais, nous avons besoin d'outils pratiques et d'approches qui promeuvent la compréhension mutuelle, le respect, l'inclusion, l'égalité et la réconciliation. Dans ce cadre, justement, nos actions pour les prochaines années s'alignent avec les priorités de la communauté internationale et s'articulent autour de quelques thématiques clés, notamment :

- *Défenseurs des droits humains.* Dans ce contexte les prochaines années, l'appui aux défenseurs des droits humains demeurera plus nécessaire que jamais.
- *Égalité des genres.* Avec nos partenaires au Canada et dans

le monde, nous continuerons à promouvoir l'égalité des genres et à créer de meilleures possibilités pour les femmes et les filles.

- *Leadership des jeunes et des enfants.* Équitas poursuivra son travail auprès des enfants et des jeunes pour les aider à bâtir des communautés inclusives en offrant des programmes qui approfondissent leurs connaissances, leurs droits et responsabilités, et qui les encourage à prendre un leadership dans la promotion de la non-discrimination et de la résolution pacifique des conflits.

- *Évaluation et innovation.* Équitas développe des outils et des pratiques d'évaluation novatrices qui démontrent l'impact collectif de l'éducation aux droits humains pour aborder les défis locaux et mondiaux actuels. Le savoir et les apprentissages resteront au cœur de toutes nos actions.

Quel est le rôle des Réseaux Équitas dans le travail d'Équitas ?

Les réseaux Équitas sont des interlocuteurs et des parte-

naires clés pour notre Organisation.

Ces structures indépendantes, créées à l'initiative des anciens participants des programmes d'Équitas dans de nombreux pays, et en particulier en Afrique francophone, ont su se positionner comme des acteurs incontournables pour l'éducation aux droits humains dans les pays où ils se sont constitués, et au niveau régional. Nous partageons avec ces réseaux les mêmes valeurs et les mêmes convictions quant au rôle fondamental que joue l'Éducation aux droits humains pour bâtir des sociétés plus justes et prospères.

Les réseaux Équitas sont nos partenariats, mais également membres de notre organisation. Ils ont permis la formation des centaines d'éducatrices et d'éducateurs aux droits humains issus tant de la société civile que des institutions étatiques au cours des 10 dernières années en Afrique. Francophone.

Dites-nous deux mots

sur le projet "prévention de la torture dans l'espace francophone."

Le projet "*Prévention de la Torture en Afrique francophone*" est projet régional, mis en œuvre dans 7 pays. Notamment, au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Sénégal. Il a débuté en avril 2016, et vise à promouvoir une meilleure mise en œuvre des normes internationales et des lois relatives à la prévention de la torture au travers de l'éducation aux droits humains.

Ce projet intègre des formations régionales et nationales, des initiatives collectives visant à la prévention de la torture ainsi que des ateliers et dialogues nationaux et régionaux visant à renforcer la prévention de la torture dans l'espace francophone.

Le projet "*Prévention de la torture en Afrique francophone*" est mis en œuvre conjointement par Équitas,

International Bridges to Justice (IBJ) les Réseaux Équitas du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la RDC, du Burundi et du Rwanda, ainsi que par l'organisation l'École instrument pour la paix - Cameroun, et le Mouvement Burkinabé des droits de l'homme et des peuples. Ce projet est financé par le gouvernement Canadien par l'entremise des Affaires Mondiales Canada et par l'OIF.

Quels liens peut-on établir entre éducation aux Droits Humains et prévention de la Torture ?

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU reconnaît que l'EDH contribue à prévenir à long terme les violations des droits humains et les conflits violents, à promouvoir l'égalité et le développement durable, et à renforcer la participation aux processus de prise de décision dans un système démocratique (Plan d'ac-

tion de l'EDH 2010).

L'éducation aux droits humains est un droit en soi ainsi qu'une condition préalable à la pleine jouissance de tous les droits humains. Sans une éducation aux droits humains efficace, les détenteurs de droits ne peuvent pas acquérir les attitudes positives, les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour revendiquer leurs droits, et les détenteurs d'obligations ne sont ni responsabilisés, ni outillés ou disposés à honorer leurs engagements. En fin de compte, l'EDH a un rôle clé à jouer dans la libération du potentiel de chacun de contribuer au développement et d'en bénéficier.

Quel message pouvez vous adresser aux pays qui n'ont pas encore ratifié la convention contre la torture ou l'OPCAT ?

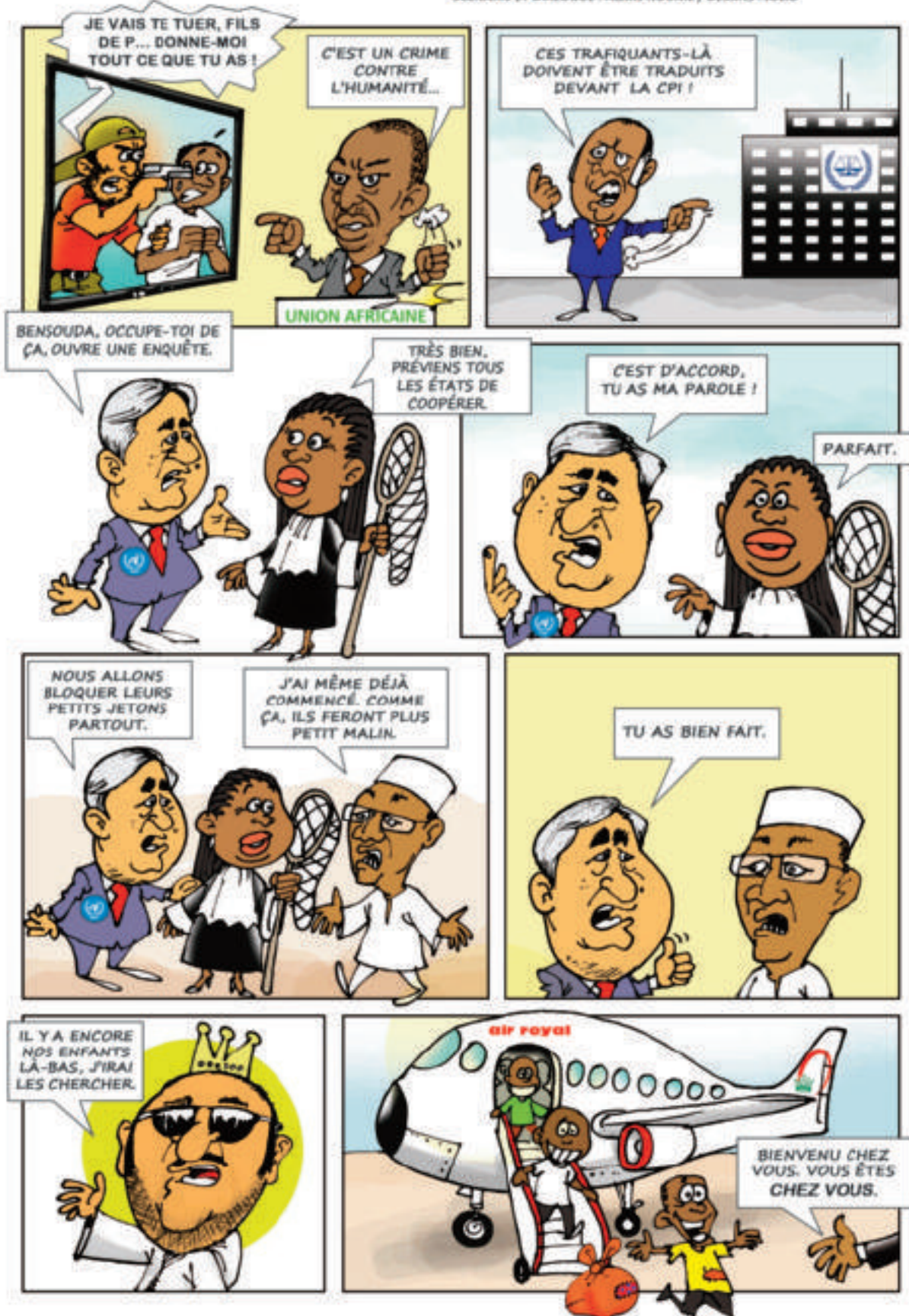
J'aimerais reprendre le titre d'une recherche admirable publiée récemment par l'Association de la prévention de la Torture « oui la prévention de

la torture, ça marche. » Cette étude qui fait le bilan de 30 années d'expériences démontre sans ambiguïté l'efficacité de la prévention de la torture. Mais pour que cette approche préventive fonctionne, la ratification de la convention contre la torture et de l'OPCAT est essentielle. En effet, la Convention est un pilier central pour établir un cadre juridique qui tout à la fois interdit et prévient la torture. La ratification de l'OPCAT, et la mise en place du mécanisme national de prévention qui l'accompagne, représente un mécanisme de contrôle essentiel qui permet de valider la mise en place et l'application du cadre juridique.

Je ne saurais donc trop dire aux pays qui ne l'ont pas encore fait de ratifier et d'opérationnaliser sans attendre tant la convention que l'OPCAT s'ils veulent mettre fin au fléau que représente la torture.

Alexis Noumé





PLUS DE 2 500 ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS 150 PAYS

COALITION

FOR THE **INTERNATIONAL
CRIMINAL COURT**

THROUGH JUSTICE, PEACE



POUR UNE COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)
JUSTE, EFFICACE ET INDÉPENDANTE

Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI)
Siège Social : Adjamé 220 Lgts - face Frat/Mat, bâtiment C. Porte 21
06 BP : 1301 CIDEX 01 Abidjan 06 - Tel : (225) 20 37 11 10 / Fax : (225) 20 37 11 00
Cell : (225) 59 97 84 63 / email : coalivoicpi@yahoo.fr